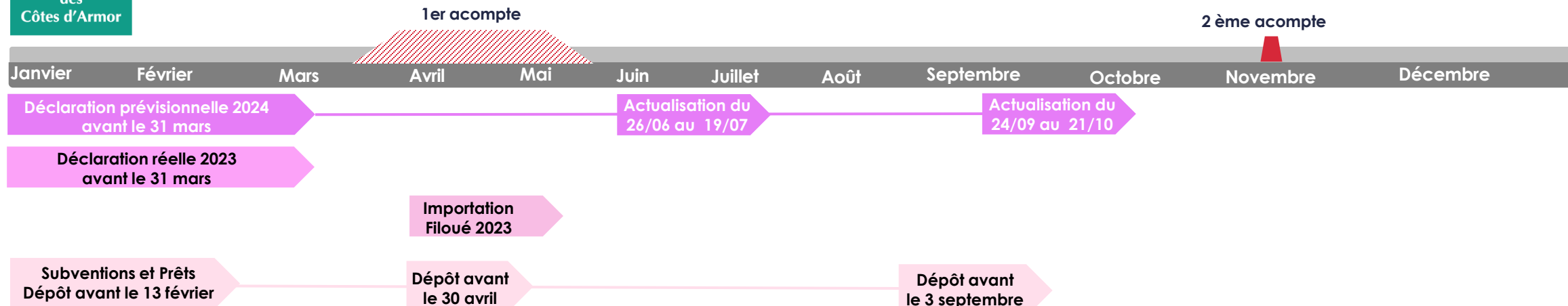


Vous êtes gestionnaire d'un Eaje

CALENDRIER 2024



Pensez à mettre à jour
vos habilitations en cas de
changement d'utilisateurs



Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2024	Acompte total 2024 : 70 % du droit Psu + Bonus Ctg (le cas échéant) et 30% du droit bonus mixité + handicap (le cas échéant) 1er acompte : après validation du droit prévisionnel, versement de 90% de l'acompte total 2024 2ème acompte : au 15 novembre 2024, versement du reliquat de 10% d'acompte dans la limite de 70% du dernier droit actualisé.
Avant le 19 juillet	Déclaration des données actualisées 2024	Actualisation de votre déclaration 2024 en utilisant vos données réelles pour la période de janvier à juin 2024 puis prévisionnelles de juillet à décembre 2024.
Avant le 21 octobre		Actualisation de votre déclaration 2024 en utilisant vos données réelles pour la période de janvier à septembre 2024 puis prévisionnelles d'octobre à décembre 2024.
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2023	À la validation de votre déclaration, versement du solde de votre droit réel 2023 Psu + Bonus Ctg + Bonus mixité + Bonus handicap (le cas échéant).
Du 1er avril au 30 juin	Filoué 2023	Importation de vos données Filoué 2023. Pour vous accompagner dans cette démarche, consulter le guide Filoué.
13 février /30 avril/ 3 septembre	Dépôt des demandes de subventions et prêts	Pour vous accompagner dans votre projet, contacter votre conseiller territorial en action sociale.